

MÉMOIRE
SUR LA
PROTECTION DES OISEAUX

PAR
M. LE PROFESSEUR A. MATHEY-DUPRA
DE VERRIÈRES (SUISSE).

Notre sujet est plus grave qu'on ne le pense. Cette question : « La protection des Oiseaux » n'est pas seulement de sport et de sentiment, elle touche aux intérêts d'ordre supérieur et les agriculteurs les plus sérieux s'en occupent, comme les amis des champs.

Oui, la question est grave et nous pouvons prévoir facilement le jour où nombre d'espèces d'animaux utiles auront disparu de notre faune européenne.

Les causes de cette disparition sont aussi multiples que diverses, locales aussi bien que générales, et, depuis vingt ans que nous parcourons, en observateur passionné de la gent ailée, les pays les plus divers de l'Europe ; de l'Allemagne au Midi, du Jura à la Russie ; partout, en Turquie, en Grèce, en Italie, en Asie Mineure, en Égypte même, partout, disons-nous, nous constatons le même désir, la même rage de faire disparaître ces puissants auxiliaires du travailleur des champs.

Causes de la disparition des Oiseaux.

Nous disions en commençant que ces causes sont multiples aussi bien que diverses.

Nous citerons en premier lieu l'homme, les animaux, les défrichements, le déboisement, les réverbères à gaz, les fils conducteurs aériens du télégraphe, du téléphone, ceux pour le transport de l'énergie électrique, les phares, etc., sans oublier les hivers longs et rigoureux.

L'homme est le plus grand destructeur d'Oiseaux inconsciemment et sciemment, voici pourquoi :

Une loi naturelle veut que toutes les espèces sauvages cèdent à la civilisation, c'est-à-dire fuient devant l'envahissement de la terre par l'homme.

Il y a quelque cinquante ans, vous trouviez encore de grandes surfaces de terrains incultes, plantés çà et là de touffes d'arbres, de massifs, de buissons, de haies épaisses, lesquelles limitaient les propriétés. Aujourd'hui où sont les grands espaces inhabités? disparus! — Où sont les arbres épars dans les campagnes? tombés sous la hache! — Où sont les bosquets feuillus, les haies, ces refuges des Oiseaux? disparus eux aussi et remplacés par des clôtures en ronces artificielles.

Inconsciemment donc, l'homme en défrichant tout, en enlevant ces repaires de la gent ailée, supprima tout à la fois, et les refuges et les habitants, lesquels ne trouvant plus d'emplacements à leur convenance, abandonnèrent certaines contrées pour n'y plus revenir.

Les vieux murs aux pierres branlantes, repaires des Mésanges et des Rouges-queues ont été remplacés par des murs en moellons bien taillés, aux joints soigneusement cimentés. Adieu les vieux trous où nichaient chaque année maints couples de Grandes-Charbonnières ou de Rossignols des murailles!

Où sont les murailles moussues, tapissées de lierre, asile sûr aux familles de Merles, de Gobe-Mouches? une question d'hygiène (!) a primé la question du pittoresque et de l'utilité. Nous ne voyons plus que de grands pans de murs en briques ou en pierres façonnées, affreux dans leur monotonie.

Tout propriétaire soucieux du bon état et d'une prolongation de vie de ses arbres séculaires, fait boucher toutes

MÉMOIRE SUR LA PROTECTION DES OISEAUX. 365

les fentes, tous les trous des vieux troncs, soit au moyen d'une planche clouée sur l'orifice, soit encore en les maçonnant ; fini les causeries joyeuses des nichées de Sittelles, de Torche-pots, d'Étourneaux, de Torcols ou de Mésanges.

Sciemment l'homme ne contribue pas moins au dépeuplement et à la disparition continue des représentants de la gent ailée.

Le bas peuple ignorant possède un instinct naturel de destruction et de vandalisme ; on en peut citer mille preuves pour une. Qu'il nous suffise de signaler l'immense destruction qu'on fait, principalement en Italie, en Dalmatie, en Grèce et en Turquie, des petits Oiseaux chanteurs, au moment des migrations automnales.

Souvent des gamins de huit à dix ans, avec la plus grande indifférence du monde, aveuglent avec un fer rougi au feu, un pauvre petit Pinson pour en faire un instrument d'appel et de destruction d'autres Oiseaux.

Jeunes et vieux passent leurs journées à courir la campagne, recueillent les petits Oiseaux restés collés aux branches engluées, et, en les ramassant, leur cassent les pattes, puis les achèvent en leur brisant la tête contre la première pierre rencontrée.

Parlerons-nous des mille autres manières de brutaliser, de martyriser les Oiseaux, de détruire les nids et les couvées, de couper, arracher ou brûler tout arbrisseau ?

Si la populace possède cet instinct sauvage, les classes aisées et dirigeantes montrent, d'autre part, une telle indifférence, une telle apathie pour tout ce qui se passe autour d'elles, qu'il faut certainement être cuirassé d'une bonne dose de persévérance, d'illusions et d'espoir dans l'avenir, pour tenter encore de conduire les hommes dans la voie du progrès humanitaire.

En Italie les gens riches, qui sont souvent propriétaires de vastes terrains sur lesquels se dressent de nombreux « Roccoli », sortes de bosquets élevés et artificiellement arrangés pour attraper les petits Oiseaux, lesquels attirés par les cris de petits compagnons aveuglés servant d'appel, y viennent chercher nourriture, ne mé-

prisent pas ce sport et ce commerce, car il est quatre-vingt-dix-neuf fois rémunérateur, puisque dans un seul de ces bosquets on arrive à capturer 800 à 1 000 petits Oiseaux par jour, au moment du passage en automne.

Que peut-on, dans de pareilles conditions, attendre des classes aisées ?

Et d'ailleurs qui penserait à se déranger pour voir un petit Oiseau ?

Si les champs, les cultures, les récoltes sont détruits, anéantis ou dévorés par des invasions d'Insectes, conséquence naturelle du manque d'Oiseaux, ou par des inondations causées par les éboulements des montagnes déboisées, si la misère devient toujours plus complète et profonde, qu'importe ? Aux générations futures à s'arranger, pourvu que nous n'ayons pas à nous réveiller de ce *dolce farniente* qui nous mène doucement, mais sûrement à l'abîme !

En 1897, le journal des chasseurs en Suisse, la *Diana*, publiait ce qui suit :

« Nous apprenons par les feuilles italiennes, que trois oiseleurs de Lombardie, ont pris d'un seul jour dans des filets 300 kilogrammes d'Hirondelles, puis après les avoir tuées, les ont apportées sur le marché de Gènes, où elles se sont vendues à des prix élevés. Avec les Hirondelles, les Rouges-Gorges et les Rossignols font le régal des gourmets italiens. »

Deux fois l'an, se renouvelle le triste et honteux spectacle de troupes d'Oiseaux migrateurs, décimées à l'aller et au retour, à la frontière du royaume d'Italie, de la façon la plus brutale qu'il soit possible d'imaginer.

Ce qui échappe aux filets tendus à la frontière et aux passages des Alpes tombe en bonne partie dans les lacets et les pipeaux dans l'intérieur du pays et aux bords de la mer.

La mode — cet autre tyran — vient encore solliciter les massacres.

C'est par centaines de mille que nos chanteurs ailés sont sacrifiés chaque année sans pitié.

MÉMOIRE SUR LA PROTECTION DES OISEAUX. 367

S'étonnera-t-on, après cela, que chaque année le nombre de nos Oiseaux migrateurs aille en diminuant et parmi eux les hôtes les plus aimables de nos champs et de nos bois? A quoi servent après cela toutes les mesures préventives et protectrices édictées dans les lois, arrêtés et règlements?

Ces odieux massacres ne pourraient-ils pas être arrêtés? S'il n'y a que quelques voix éparses qui s'élèvent pour faire entendre une protestation, cela ne sert à rien. L'expérience le démontre. Les sociétés protectrices, les sociétés ornithologiques, avec l'appui de tous les organes de la presse réunis, doivent prendre la chose énergiquement en mains, adresser des pétitions en masse au haut Gouvernement, pour lui demander qu'il entre en relations avec l'Italie, à l'effet de l'inviter à édicter, comme d'autres pays, des lois sévères, protectrices des Oiseaux.

Dans la presse allemande, l'on trouve des demandes de même nature.

Nous ne nous défendrons contre les abus signalés, que par une loi internationale strictement observée.

Quant aux petits Carnivores et aux grands Rapaces, etc., ils sont les auxiliaires de l'homme dans l'œuvre de destruction.

Citons la Belette, l'Hermine, le Putois, la Martre, le Blaireau, le Hérisson; tous les Rapaces diurnes, avec exception, de mai en octobre, pour la Cresserelle, la Buse et la Bondrée; — ajoutons le grand Corbeau, la Corneille noire, la Corneille cendrée, la Pie, le Geai, le Casse-noix, les Pies-Grèches; toute cette gent criarde a mauvaise conscience.

Au moment des déplacements au-dessus des villes, les bandes sont souvent attirées par la lueur des réverbères à gaz, des lampes électriques et pour peu qu'il y ait du vent, se précipitent dans les rues, où les individus isolés deviennent la proie des Chats.

En temps de migration encore les Oiseaux viennent se heurter contre les lanternes des phares et s'y assomment; ou contre les fils aériens métalliques (télégraphe, télé-

phone, etc.) et tombent sur le sol inanimés, souvent la gorge coupée ou assommés.

Nous avons souvent eu l'occasion de constater ce fait pour des espèces à vol rapide, même pour la Caille et la Perdrix.

Moyens pratiques pour enrayer la diminution des espèces insectivores.

Nous divisons ce chapitre en trois rubriques :

1° Moyens administratifs.

2° Moyens internationaux.

3° Moyens moraux.

1. *Moyens administratifs.* — En Suisse, une loi fédérale sur la chasse et la protection des Oiseaux a été édictée en septembre 1875.

Elle mentionne les espèces à protéger, interdit de prendre ou de tuer ces Oiseaux, d'enlever les œufs ou les petits des nids; interdit de s'emparer des Oiseaux au moyen de pièges quelconques.

Chez nous, en Suisse nous devons pourtant constater que ces diverses prescriptions sont généralement observées, grâce aux agents de la force publique (gendarmes, gardes municipaux, forestiers, gardes-chasse, douaniers).

Mais ce n'est pas suffisant, car l'Autriche nous envoie chaque automne, et cela jusqu'au printemps, des milliers d'Oiseaux chanteurs que l'on tient malheureusement en cage.

Une rubrique spéciale dans la loi devrait prévoir la défense d'introduction d'espèces insectivores vivantes sur le territoire helvétique, ainsi que l'interdiction absolue de vendre lesdites espèces et de les tenir en cage.

Ainsi croyons-nous que l'on pourrait enrayer quelque peu ce mal qui menace de devenir incurable.

Il suffirait simplement que les agents responsables augmentassent encore un peu leur zèle, pour punir les contrevenants à la défense.

2. *Moyens internationaux.* — Ici la question devient

MÉMOIRE SUR LA PROTECTION DES OISEAUX. 369

complexe et délicate. Mais nous espérons que les Gouvernements finiraient par s'entendre sur les voies et moyens à employer pour arriver encore à empêcher la capture et la vente de nos intéressants protégés.

Il faudrait alors une surveillance incessante — une fois les mesures édictées — pour arriver à déraciner les habitudes prises, et faire comprendre aux populations l'importance de pareilles mesures, qui pour être efficaces devront être draconiennes.

Dans la première rubrique nous avons omis de faire rentrer la question des primes à donner pour la capture de tout Mammifère carnassier (Belette, Hermine, Putois, Fouine, Martre, Blaireau, Hérisson), de tout Rapace diurne, de tout Chat domestique trouvé à plus de cent mètres d'une habitation.

Primes distribuées non pas seulement à tout agent du gouvernement, mais à tout citoyen ayant fait la capture d'un animal nuisible.

Dénonciation de tout aubergiste, restaurateur, hôtelier peu scrupuleux qui livrerait à sa clientèle des Oiseaux insectivores, comme plat.

Les primes devraient être assez élevées, pour engager à la destruction active des espèces nuisibles.

3. *Moyens moraux.* — Tout d'abord, à l'école, l'instituteur et l'institutrice devront inculquer à leurs élèves l'amour des petits Oiseaux, leur défendre de ne jamais s'emparer soit d'œufs, soit de jeunes, en un mot de ne pas dénicher les nids — mais plutôt, de chercher en toute occasion à protéger la gent ailée.

Qu'ils leur enseignent en outre à distinguer un Oiseau utile d'un Oiseau nuisible.

Les salles de classe en Suisse sont abondamment pourvues de planches coloriées, représentant toutes les espèces d'Oiseaux à protéger (Collection Paul Robert). Le maître pourra de temps en temps, à l'aide de ces dessins, improviser une petite causerie sur telle ou telle espèce, au point de vue de son utilité. Il ne devra jamais perdre une occasion en classe, en course, de parler des ser-

vices que rendent les Oiseaux comme grands destructeurs de vermines de toutes espèces (larves, Chenilles, Insectes).

Les parents, eux aussi, pourront aider puissamment les instituteurs en parlant à leurs enfants de la nécessité qu'il y a de protéger efficacement ces aides naturels de l'agriculteur, beaucoup plus actifs que tous les moyens employés contre la vermine, désinfectants et autres, décorés souvent de noms pompeux.

Les propriétaires fonciers devront ménager le long de leurs champs quelques buissons, quelques groupes d'arbres en taillis, qui fourniront aux Oiseaux des refuges et des abris naturels.

Que chacun place sous son toit une planche clouée à une poutre ; cette installation attirera nécessairement les Hirondelles et les Rouges-Queues.

Dans son verger, le propriétaire placera dans les arbres des nichoirs artificiels, en forme de maisonnettes ou creusées dans une bûche ; les Étourneaux, les Mésanges accepteront de grand cœur cette invitation.

Dans les murs et les murailles il suffira de réserver des espaces libres, à l'entrée juste assez large pour permettre à l'Oiseau d'y entrer, mais trop étroite pour que les Chats puissent y fourrer la patte et les gamins y engager les doigts pour s'emparer des œufs ou des jeunes.

En hiver, nourrissons les Moineaux, les Pinsons, les Mésanges, les Sittelles, etc., avec un peu de pain, quelques grains de chènevis ou d'avoine répandus de ci de là sur la fenêtre, sur une planche-abri, ou même avec quelques petits morceaux de viande, un peu de saindoux dans une tasse ; tous ces mets seront les bienvenus et les petits êtres affamés accourront en foule, pour se régaler. La belle saison revenue, ils récompenseront largement leurs généreux pourvoyeurs en les égayant de leurs trilles énamourés.

De cette façon, si chacun contribue pour sa part à leur protection, nous verrons bientôt leur nombre s'augmenter et nous en profiterons doublement, car leurs joyeux

MÉMOIRE SUR LA PROTECTION DES OISEAUX. 371

refrains nous réjouiront et nos arbres fruitiers, débarrassés de leurs trop nombreux parasites, produiront en plus grande quantité des fruits savoureux destinés à charmer notre goût.

A notre époque, les idées de protection et de réprobation contre toute destruction systématique se sont tellement répandues qu'il est rare maintenant que nous ayons à intervenir, que de tous côtés surgissent des associations locales pour la conservation des espèces utiles, des protestations contre les destructeurs ou bien encore des arrêtés et même des lois protectrices édictées par des législateurs amis de la gent ailée. Un mouvement en faveur de la protection des Oiseaux (pour les insectivores principalement) menacés d'extinction se produit actuellement un peu partout et c'est à qui interviendra.

Il nous paraît que des bulletins distribués largement et de tous les côtés, répandant ces idées de protection et les popularisant, des tableaux-affiches coloriés aideraient puissamment encore au mouvement et devraient être envoyés aux écoles, placés dans les hôtels, dans les salles d'attente des gares, dans les wagons des lignes de chemin de fer, dans les salles publiques des lieux de villégiature à la mode, etc. Cela occasionnerait, il est vrai, une assez forte dépense, mais nous sommes persuadés qu'elle porterait ses fruits.

On a tué les petits Oiseaux qui sont les meilleurs amis de l'homme et les protecteurs de l'agriculture. Aussi nous devons constater qu'en Suisse l'idée de protéger les Oiseaux a fait de grands progrès et ces progrès portent surtout sur la manière de comprendre la question. On sent bien maintenant que des lois restrictives, protégeant en bloc tous les Oiseaux insectivores, sont ridicules et que ce sont les particuliers et les sociétés qui doivent s'insurger contre les déprédateurs et prendre en main la défense de nos chanteurs ailés.

Dans la Suisse orientale s'est constituée une association de dames, qui se sont engagées à ne porter pendant dix ans aucune plume à leur chapeau.

Dans la Suisse occidentale, il s'est constitué une « Union romande des sociétés protectrices des animaux », laquelle a voté son adhésion à la « Ligue contre le port, comme ornement, de plumes ou de parties d'Oiseaux », tués dans ce but. Celle-ci s'est définitivement constituée et s'étend à tous les cantons romands.

En avril 1898, les deux Sociétés suisses d'ornithologie ont décidé à Zurich de se réunir en une seule Société qui s'intitule : « Société suisse d'ornithologie », et a inscrit en tête de ses statuts : « La lutte pour la protection des Oiseaux sera menée vivement. »

Un subside de 500 francs a été accordé pour la publication d'une brochure à répandre à la frontière suisse-italienne où la tuerie des Oiseaux se pratique sur une vaste échelle.

Les Oiseaux insectivores d'Europe sont-ils vraiment frappés d'extinction, se demandera-t-on peut-être, et est-il bien nécessaire de jeter un cri d'alarme et de fonder une Société pour les protéger ? A celui qui en doute, nous conseillons de lire les nombreux articles publiés dans les revues, les journaux, articles émanant d'ornithophiles, de naturalistes et d'auteurs les plus divers, et qui le prouvent d'une manière irréfutable.

Il est inutile de citer maintenant des faits et d'entrer dans des détails. Nous nous bornerons à tracer, succinctement, quelle pourrait être l'activité d'une telle association.

L'Association pour la protection des Oiseaux insectivores recruterait ses membres dans tous les pays, publierait un bulletin mensuel, en français, allemand, anglais, italien. Ce bulletin tiré à un nombre d'exemplaires aussi grand que possible serait envoyé, non seulement aux membres de l'Association, mais aux bibliothèques des clubs alpins, à celles des sociétés scientifiques, à la presse, aux naturalistes, curés, pasteurs, instituteurs, aux hôtels et aux municipalités. Cette publication répandrait ainsi partout la connaissance des faits que nous tenons à signaler.

MEMOIRE SUR LA PROTECTION DES OISEAUX. 373

Un appel sur feuille volante intitulé : « Protégez les Oiseaux », serait répandu à profusion. Puis on ferait des conférences en divers lieux, sur ce sujet, en saisissant toutes les occasions qui se présentent pour informer le public qu'il faut empêcher la destruction des Oiseaux. On s'adresserait ainsi à l'esprit patriotique de chaque citoyen et à cet amour de l'idéal dont tout homme civilisé porte en lui le germe, en agissant par la persuasion plutôt que par des mesures restrictives.

Sans doute, l'on rencontrerait beaucoup d'obstacles et des oppositions très vives, provenant parfois de malentendus, d'autres fois du fait que l'on pourrait s'attaquer à des intérêts privés. Toute œuvre qui s'attaque à des abus et qui veut les réformer rencontre de semblables oppositions.

Nous nous sommes passablement arrêtés sur ce point : « Moyens moraux », et avons empiété quelque peu sur la troisième partie de notre travail :

Idées sur le repeuplement.

Nous avons, dans le cours de cet exposé, émis quelques idées, lesquelles, si elles pouvaient entrer dans la pratique, contribueraient puissamment au repeuplement des Oiseaux insectivores de nos pays.

Que les mesures restrictives édictées par les Gouvernements soient mises en pratique et nous verrons une augmentation sensible se produire dans le nombre de nos hôtes de la belle saison.

Nous ne saurions évidemment pas préconiser ici le moyen employé pour le gibier de chasse (Cerf, Chevreuil, Lièvre, etc.) qui, élevé en enclos, se reproduit parfaitement et permet de compter sur une augmentation d'individus, car nos Oiseaux sont les habitants de l'air et il est impossible de les faire se reproduire même dans de vastes volières ; jamais nous ne pourrions leur offrir assez d'espace.

Que chaque homme, digne de ce nom, veuille bien se

pénétrer de la justesse de nos remarques et se faire l'apôtre de nos idées — en cela, il accomplira œuvre pie, puisqu'il contribuera pour sa part au bien-être futur de ses semblables : une pareille perspective ne peut qu'émouvoir et réjouir tout homme de cœur.

ZOBODAT - www.zobodat.at

Zoologisch-Botanische Datenbank/Zoological-Botanical Database

Digitale Literatur/Digital Literature

Zeitschrift/Journal: [Ornis - Journal of the International Ornithological Committee.](#)

Jahr/Year: 1900

Band/Volume: [11](#)

Autor(en)/Author(s): Mathey-Dupraz Alphonse

Artikel/Article: [MEMOIRE SUR LA PROTECTION DES OISEAUX
363-374](#)